

# Rapport annuel 2021

1



abrumet

# Table des matières

---

1	Contexte.....	2
2	Missions d’Abrumet .....	2
4	Rapport d’activités 2021.....	4
	Introduction .....	4
	4.1. Frais de structure .....	4
	4.2. Ressources Humaines .....	4
	4.3. MISSION 1 : Développement et maintenance du Réseau Santé Bruxellois.....	1
	3.4. MISSION 2 : Développement et maintenance de Brusafe+ pour permettre la connexion des professionnels du multidisciplinaire et des patients.....	2
	3.5. MISSION 3 : Mise en œuvre des objectifs fixés par le plan d’action e-santé 2019-2021 en Région Bruxelloise.....	4
	3.6. MISSION 4 : Communication, information et formation des prestataires de soins.....	4
	3.7. MISSION 5 : Le Projet Européen « Connecting Europe Facilities » (CEF) .....	7
	3.8. Conclusions .....	7
4	Statistiques.....	8
	Nombre de patients Bruxellois ayant donné leur consentement au partage de données santé .....	8
	Nombre total de documents publiés sur le Réseau Santé Bruxellois .....	8
	Evolution des consultations sur le Réseau Santé Bruxellois .....	9
	Evolution du nombre de SUMEHRs disponibles .....	9
	Publications et consultations de documents par hôpital en fonction du nombre de lits ....	10
	LEXIQUE.....	12
	Annexes .....	13

# 1 Contexte

---

Les Membres du Collège réuni compétents pour la politique de santé ont octroyé un subside à l'ASBL Abrumet en vue de mettre en œuvre le plan « e-santé » en Région Bruxelloise. L'objectif est de promouvoir un échange d'information électronique sécurisé entre les acteurs de la santé, dans le respect de la protection de la vie privée et du secret professionnel.

Cela s'inscrit bien sûr dans le Plan d'Action e-Santé 2019-2021 établi en concertation avec toutes les entités fédérales et fédérées concernées, et vise d'une part à garantir la qualité et la continuité des soins par une disponibilité permanente des données de santé des patients, et d'autre part à optimiser la collaboration et la communication entre les prestataires de soins en vue d'un meilleur suivi du patient.

2

## 2 Missions d'Abrumet

---

En tant que plateforme d'échange électronique des données de santé, l'asbl Abrumet exécute depuis plusieurs années les missions décrites ci-dessous, dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) La première mission d'Abrumet est de permettre techniquement l'échange des données santé entre les **médecins hospitaliers** et les **médecins généralistes**, 24H/24 et 7 jours/7 :
  - a. En ce qui concerne les documents hospitaliers, le Réseau Santé Bruxellois offre les fonctionnalités d'un **hub** : en effet, les données en provenance des hôpitaux restent hébergées au sein des hôpitaux, le Réseau Santé Bruxellois présentant juste une liste de liens redirigeant vers les serveurs hospitaliers.
  - b. En ce qui concerne les médecins généralistes (qui ne disposent pas, eux, d'un serveur fonctionnel 24H/24, 7 jours/7), le Réseau Santé Bruxellois met à leur disposition un **coffre-fort** dénommé « Brusafe » qui héberge les documents (principalement les SUMEHRs) en provenance de ces derniers.

Les échanges de données se font selon le standard belge KMEHR. Les documents accessibles sont au format PDF.

- 2) La deuxième mission d'Abrumet est de permettre les échanges avec les autres **prestataires de soins de la première ligne** qui entourent le patient : infirmières à domicile, kinés, sages-femmes, etc. Abrumet met à leur disposition un **coffre-fort** spécifique dénommé « Brusafe+ »<sup>1</sup>, accessible 24H/24 et 7 jours/7. Ce coffre-fort se distingue par le fait qu'il s'agit d'un outil permettant un échange de **données structurées selon les normes et standards internationaux IHE**. La mise à disposition d'un coffre-fort **FHIR** est en cours.
- 3) La troisième mission consiste à effectuer le **suivi du Plan e-Santé 2019-2021** en vue de mettre à disposition du cabinet des ministres concernés par l'eSanté en Région Bruxelloise toutes les informations stratégiques et techniques nécessaires à la prise de décision en cette matière. Abrumet aide, en outre, le cabinet à répondre aux questions parlementaires concernant les aspects techniques relatifs aux échanges de données santé.

---

<sup>1</sup> Attention, ne pas confondre avec le coffre-fort « Brusafe » mis à disposition des généralistes présenté au point 1 ci-dessus.

- 4) La quatrième mission concerne **l'information et/ou la formation des acteurs** (de soins) concernés par l'eSanté en Région bruxelloise,
  - a. Les médecins généralistes, en collaboration avec la FAMGB et la BHAK ;
  - b. Les médecins hospitaliers, en collaboration avec les personnes en charge de la formation au sein des hôpitaux ;
  - c. Les prestataires du multidisciplinaire, en collaboration avec Brusano ;
  - d. Les patients, en partenariat, entre autres, avec les cabinets ministériels, la LUSS, la VPP.
- 5) La cinquième mission est la participation, au nom de la Belgique, au projet pilote de **partage des résumés des dossiers santé** rédigés par les médecins généralistes au **niveau européen** (projet *Connecting Europe Facilities*).
- 6) Mission 6 : participation à la définition du cadre juridique pour l'échange électronique des données de santé au sein du Benelux. Cette mission doit s'entendre comme étant une avancée plus rapide par rapport à ce qui sera globalement établi dans le cadre du projet européen (mission 5 ci-dessus).
- 7) Mission 7 : jouer un rôle de relais auprès d'autres entités de soutien et de financement de l'entrepreneuriat numérique dans le secteur de la santé (entre autres Lifetech, Agoria et Innoviris). Abrumet participera à la concertation avec ces organismes au travers de la plateforme e-Santé Brussels.

A ces 7 missions, 3 nouvelles missions avaient été proposées au programme de l'années 2021 et introduites dans notre demande de subsides 2021 à la COCOM :

**Missions 2 élargie : préparation de l'activation des fonctionnalités de hub pour Brusafe+.** A l'heure actuelle, Brusafe+ est juste un coffre-fort qui héberge des documents pour les acteurs du multidisciplinaire. Bientôt, il faudra activer la fonctionnalité de hub dans un environnement FHIR, pour permettre aux acteurs de partager des documents structurés qui restent hébergés sur des serveurs tiers. A terme, l'ensembles des documents hospitaliers seront concernés. Pour rappel, le partage de données structurées permettra aux prestataires de soins d'accéder directement à l'information pertinente (recherche des documents relatifs à une pathologie spécifique par exemple).

**Mission 4 Bis : sensibilisation des patients**, notamment dans le cadre d'une semaine eSanté gérée en interne par Abrumet et d'une communication renforcée. Cette mission a été acceptée par la COCOM.

**Mission 8** : définition d'un mode de fonctionnement et d'un cadre juridique en ce qui concerne la **mise à disposition de données pseudonymisées**, à des fins statistiques et/ou thérapeutiques. Il se serait agi dans un premier temps d'établir un « business plan » : définition des objectifs, du type de services fournis, des modalités de fonctionnement et du cadre juridique. Cette mission n'a pas pu être acceptée par la COCOM en 2021.

## 4 Rapport d'activités 2021

---

### Introduction

Cette année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie de COVID-19 qui a impliqué la poursuite d'un soutien en ce qui concerne la mise à disposition des résultats de tests PCR, et la gestion des entités chargées de la vaccination.

### 4.1. Frais de structure

Les frais de structure ont été exactement conformes au total qui avait été budgeté pour 2021. Rien de particulier n'est à signaler concernant ces dépenses.

### 4.2. Ressources Humaines

Suite à différents facteurs (difficulté à recruter un nouveau profil IT et 2 absences pour maladies longue durée) le nombre d'équivalents temps-plein effectivement sur le payroll a été moins élevé que prévu : 5,7 au lieu de 7,5 ETP.

Cet écart a eu un impact positif important sur le plan budgétaire. Mais a pesé sur le niveau de fatigue de l'équipe qui a néanmoins tout mis en œuvre pour accomplir le programme prévu.

En ce qui concerne la répartition entre les différentes missions, la poursuite du COVID (mission 1), l'arrêt du projet CEF (mission 5) et le non-financement de la mission 8 par la COCOM, ont également eu un impact sur la ventilation finale des ressources humaines entre les différentes missions (en valeur):

- Mission 1 - maintenance technique et développement du Réseau Santé Bruxellois en interne : 18,31%.
- Mission 2 - Brusafe+ : 46,07%.
- Mission 3 - suivi de la roadmap e-santé : 7,15%.
- Mission 4 - corporate communication and training : 26,55%.
- **Mission 5 - suivi du projet européen (CEF): 0,23%**
- Mission 6 - suivi du projet Benelux : 0,0%.
- Mission 7 - coordination avec les différents acteurs bruxellois au travers de la Plateforme eSanté Brussels : 0,0%.
- Mission 8 - pseudonymisation pour intelligence artificielle : 1,5%

A noter que cette année a tout de même permis un renforcement de l'équipe, avec le recrutement d'un chef de projet junior pour remplacer d'abord l'assistante de direction durant son congé de maternité, puis le senior partant en pension au mois de mars ; ainsi qu'une employée administrative en novembre, dédiée au helpdesk.

### 4.3. MISSION 1 : Développement et maintenance du Réseau Santé Bruxellois

La maintenance et les nouveaux développements techniques du hub et du coffre-fort Brusafe sont confiés à la Fratem qui opère le Réseau Santé Wallon. Il est contractuellement prévu qu'Abrumet prenne en charge 25% des frais réels relatifs au fonctionnement commun des deux réseaux.

En décembre 2021, nous avons obtenu un nouveau subside en vue de commencer à mettre en place un **outil de saisie et de mise à disposition des données de vaccination** (COVID et non-COVID, adultes et enfants) ainsi que la poursuite des développements liés au FHIR. L'année étant quasiment achevée et le subside de fonctionnement annuel étant suffisant en vue de couvrir les premiers frais de développements effectués par la Fratem, nous nous sommes limités à utiliser le montant prévu au poste 07.06 du budget. Cette nouvelle enveloppe de subsides sera donc entièrement utilisée en 2022 (et probablement prolongée à 2023).

Au cours de l'année 2021, nous avons poursuivi la mise en place d'un **outil statistique propre à Abrumet**. Nous sommes à présent en capacité d'offrir des statistiques globales fiables. L'outil Qlik qui a été choisi nous permet en outre d'effectuer des analyses plus fines. Vous trouverez en annexe de ce rapport les statistiques complètes pour l'année 2021. En 2022, nous poursuivons le déploiement en vue de mettre des statistiques à disposition des institutions (données propres + données des autres institutions sous forme anonymisée).

Depuis le nombre croissant de missions confiées à Abrumet et l'agrandissement de l'équipe, nous voulions pouvoir mieux suivre nos tâches et les tickets internes ou externes. Pour ce faire, Abrumet s'est penché sur un **système pour mieux suivre la gestion interne**. Nous avons choisi Atlassian utilisé à l'échelle mondiale qui permet d'utiliser 3 outils, **Jira software, Jira service desk et Confluence**.

Jira software nous permet de travailler par projet et de lier toutes sortes de points d'action à un projet spécifique. L'intention est de nous professionnaliser au sein de l'équipe et de pouvoir démontrer pour la certification ISO que nous garantissons un bon suivi.

Confluence permet d'avoir une plateforme de documentation pour les parties tierces qui souhaitent se connecter. Les développeurs trouveront ainsi plus facilement l'information en vue d'effectuer la connexion, dont le cookbook (guide étape par étape sur la façon de se connecter).

La troisième partie d'Atlassian est le service desk en vue de permettre aux utilisateurs (développeurs ou hôpitaux, médecins ou patients) de poser leurs questions ou signaler des incidents. Ce service desk permettra également de vérifier quels sont les tickets en cours et leur statut, et le temps écoulé pour effectuer le suivi. Nous pourrions mettre cela en lien avec nos SLA et extraire des statistiques pour améliorer notre gestion opérationnelle si nécessaire. Nous souhaitons fournir le meilleur service possible à tous les acteurs concernés par nos services.

Globalement, nous sommes un peu en-dessous du budget prévu pour cette mission suite à un **budget moindre que prévu auprès de la Fratem**.

### 3.4. MISSION 2 : Développement et maintenance de Brusafe+ pour permettre la connexion des professionnels du multidisciplinaire et des patients.

Le budget prévu pour Brusafe+ en 2021 provenait potentiellement de deux sources de financement :

- **l'enveloppe de fonctionnement annuel** (COCOM yearly subsidy) destiné à couvrir les coûts opérationnels. **Nous en avons utilisé** un montant de 566.731 EUR.
- le **subside de set-up de Brusafe+**, dont la durée de validité avait pu être prolongée jusque fin 2022, en vue de couvrir des investissements. Après la clôture comptable de l'année 2020, il avait été établi que cette enveloppe s'élevait encore à 159.636 EUR. Nous n'avons pas dû aller puiser dans cette enveloppe, qui pourra dès lors entièrement être reportée à l'année 2022.
- Les primes télématiques pour couvrir le solde soit 12.028 EUR.

2

Cette mission concerne deux parties distinctes de l'architecture :

#### Environnements XDS

Brusafe+ est un projet qui a débuté en 2016 et est constamment amélioré au fil des différentes releases : soit au niveau des fonctionnalités offertes par le portail, soit au niveau du serveur. En 2021, nous nous sommes principalement concentrés sur l'introduction de nouvelles fonctionnalités et l'amélioration des fonctionnalités existantes.

L'une des nouvelles fonctionnalités du portail est la connexion avec CoBRHA. C'est une source authentique de la plateforme eHealth qui permet de vérifier si les prestataires de soins disposant d'un numéro INAMI sont des prestataires de soins reconnus. La connexion de notre portail avec CoBRHA permet aux prestataires de soins de ne pas attendre d'être accrédités manuellement par un garant. Ce n'est pas encore possible pour les prestataires de soins sans numéro INAMI, car ils ne se trouvent pas encore inclus dans cette DB. Pour eux, le prestataire de soins est toujours accrédité manuellement en attendant CoBRHA + qui inclura à l'avenir également les prestataires de soins sans numéro INAMI.

Nous avons également modifié visuellement le portail pour le rendre plus attrayant et facile à utiliser, notamment pour l'utilisation d'Itsme, qui facilite l'inscription à Brusafe+.

Nous avons également rendu possible l'enregistrement automatique des patients ou des prestataires de soins via batch. Il s'agit de réduire la charge administrative. Cela permet à un administrateur d'inscrire les prestataires de soins ou patients par lot en un seul clic. Cela permet également d'éviter les erreurs humaines. Dans le cas d'entités comptant un grand nombre de prestataires de soins de santé, cela sera bien utile.

Ensuite, nous avons également effectué la connexion de Brusafe+ à la base de données nationale des exclusions thérapeutiques. Nous avons réalisé la connexion technique, mais la visualisation sur notre portail n'est pas encore possible. Ceci est prévu en 2022. Le but est que le patient puisse également faire des exclusions thérapeutiques via le portail Brusafe+ et qu'une liste soit mise à disposition de toutes les exclusions ouvertes pour ce patient spécifique.

Ces deux développements sont une étape dans la voie de l'indépendance de notre infrastructure vis-à-vis du Réseau santé Wallon.



## Environnement FHIR

Dans le Plan eSanté 2019-2021, le FHIR a été désigné comme la future norme en Belgique pour l'échange de données structurées.

En 2021, nous avons apporté plusieurs ajustements à notre infrastructure XDS afin de pouvoir mener à bien divers projets FHIR. On parle d'un ajustement qui a été fait sur un composant de notre logiciel pour pouvoir faire SMART on FHIR. SMART on FHIR définit un flux de travail qu'une application peut utiliser pour demander en toute sécurité l'accès aux données, puis recevoir et utiliser ces données.

3

Nous avons mis en place nos serveurs FHIR en environnement d'acceptance et de test dans notre infrastructure afin de supporter le projet Manzana. Ce projet, mené en collaboration avec les Cliniques universitaires Saint-Luc, permet de relever la glycémie au travers d'une application connectée et d'effectuer un scoring du diabète via un questionnaire. Ce projet a déjà passé la phase de test et la phase d'acceptance. L'intention est d'entrer en production avec ce projet en 2022.

Nous avons également travaillé sur notre end point MHD (= Mobile access to Health Documents) dans l'environnement de test. Ceci est un mélange entre XDS et FHIR qui permettra d'échanger des documents via un restful API. Le but est d'avoir un end point FHIR pour se connecter au KMEHR. Dans le futur, cela permettra de consulter les données de l'environnement KMEHR au départ de notre infrastructure Brusafe+ FHIR.

Enfin, le **cookbook commun** sur le standard FHIR, à l'élaboration duquel Abrumet a participé ainsi que les autres coffres-forts, a été mis à disposition afin de proposer une interface la plus commune possible. L'objectif est d'améliorer l'interopérabilité et la standardisation entre coffres-forts. Les tiers pourront alors choisir les coffres-forts auxquels ils souhaitent se connecter.

En avril 2021, nous avons organisé une visio-**conférence** en partenariat avec l'INAMI et le CSCT pour mettre en avant nos développements en FHIR. Intitulée « *Echange de données médicales structurées : à quoi vous attendre en 2021* » les détails et vidéos de cette conférence sont repris [sur notre site Internet](#). L'objectif était d'expliquer où en est l'évolution de la structuration et de la standardisation des données sur Bruxelles aujourd'hui et quel va être l'impact de celles-ci en pratique. 200 participants de première et de deuxième ligne ont participé à cet évènement

### Actions bénéficiant aux deux environnements (XDS et FHIR)

En 2021, un projet majeur était la migration de nos serveurs de l'environnement cloud vers un environnement physique. Cela a été fait pour des raisons de sécurité.

La migration vers nos serveurs physiques nous permet également d'opérer en toute indépendance et de gérer notre infrastructure de manière autonome. Cela nous permet en effet de créer de nouveaux serveurs pour de nouveaux projets par exemple FHIR et de gérer nous-même notre firewall en créant de nouvelles règles ou en les adaptant. Nous n'avions pas cette indépendance auparavant.

Grâce à cet ajustement, nous n'avons pas eu à payer de frais d'hébergement cloud pour le dernier trimestre 2021. Cela a entraîné une économie en termes d'hébergement.



Bien sûr, en 2022, nous devons acquérir l'expertise nécessaire en interne ou en externe pour atteindre un haut niveau de gestion de cette infrastructure : surveillance sur ces serveurs physiques, ajustements d'infrastructure lorsque nécessaire, définition de KPIs et SLAs.

C'est également nécessaire pour offrir un meilleur service à nos partenaires et pour obtenir notre certification ISO.

### 3.5. MISSION 3 : Mise en œuvre des objectifs fixés par le plan d'action e-santé 2019-2021 en Région Bruxelloise.

4

En 2021, l'accent a surtout été mis sur les projets suivants pour lesquels nous avons collaboré avec les autres entités fédérales/fédérées :

- 0.2. Suivi des évolutions de la matrice d'accès : paradigm shift, extension des accès pour professionnels infirmiers et kinés, ajustement de la durée de certaines relations thérapeutiques
- 0.3. Gestion des utilisateurs et des accès : niveau de sécurité requis, gestion des mandats parents-enfants
- 0.5. Normes d'information : FHIR
- 3.7. Formation et éducation : voir mission 4 ci-dessous
- 4.1. Echange d'informations multidisciplinaires : voir mission 2 ci-dessus
- 4.3. Prescription électronique
- 4.4. VIDIS
- 4.10. Publication d'information structurée
- 4.14. Modulation de l'accès patient par les prestataires de soins

Le Plan d'action eSanté 2019-2021 est accessible dans son entièreté sur le site de la Plateforme eHealth : [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/actieplan\\_2019-2021\\_e-gezondheid.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/actieplan_2019-2021_e-gezondheid.pdf)

### 3.6. MISSION 4 : Communication, information et formation des prestataires de soins

#### Formations des professionnels

La prolongation de la crise sanitaire et ses implications (télétravail et/ou réunions complexes à réaliser en respectant toutes les règles) nous ont forcés à poursuivre notre offre de formations en mode «webinaire» (formation d'1h à 2h, en ligne) et ainsi, garder le lien avec les acteurs de soins en prenant en compte l'actualité COVID-19/vaccination Covid.

Il semble que ce système à distance convienne bien à la plupart de nos cibles, leur évitant ainsi d'avoir à se déplacer après une journée de travail ou leur permettant d'intercaler ces sessions sur leur temps de midi.

Nous avons donc poursuivi nos efforts d'adaptation pour faire de nos sessions en ligne et en direct des outils interactifs et dynamiques. D'autres outils, sous forme de présentations dynamiques, sont également mis à disposition sur notre site, mais ne font pas l'objet de points d'accréditation (format plus court et ne permettant pas le monitoring du suivi du participant). Ces formations plus courtes

apportent néanmoins des réponses aux prestataires de soins afin d'améliorer la qualité des informations partagées.

En 2021, nous avons élargi notre cible pour davantage couvrir l'ensemble des professionnels de soins.

Nous avons développé des formations sur des sujets spécifiques liés à l'eSanté :

- le RGPD
- le certificat eHealth,
- la eHealthbox
- la prescription électronique
- le passage en revue des fondamentaux (back to basics)

5

D'autres formations sont plus axées sur la pratique de la Médecine Générale et se donnent en lien avec les logiciels médicaux professionnels, afin de montrer de la façon la plus concrète comment faire et à quoi faire attention pour :

- le SumEHR : focus sur la qualité
- l'ePrescription et le schéma de médication

Par ailleurs, nous avons également de plus en plus de présences à nos sessions de sensibilisation « Mieux comprendre le partage électronique de santé » dédiées, par exemple, aux kinés et aux infirmières.

Durant ces sessions de 2H, nous voyons d'une part les concepts de base de l'eSanté, comment est-on passé de la santé à l'eSanté, qui peut avoir accès aux données de santé et comment, ainsi qu'à quel type de données médicales, ... D'autre part, nous montrons aussi à ces cibles comment accéder à ces données de façon pratique, grâce aux outils d'eSanté :

- l'eHealthbox
- maSante.be ou reseausantebruxellois.be (pour leurs patients)
- le portail du Réseau Santé Bruxellois (pour leurs accès professionnels : suivi de leur patient, création de lien thérapeutique, gestion de notes journal ...)

Comme chaque année, nous continuons à compléter et à mettre à jour notre offre de formations courtes en vidéo, que les professionnels de soins peuvent consulter quand et comme il leur convient. Ces enregistrements ne font pas l'objet de points d'accréditation.

Nous avons engagé un important chantier sur 2 sujets :

- le sumehr de qualité
- le RGPD

Ces 2 formations sont en cours de réalisation et seront disponibles d'ici la fin du 1er semestre 2022.

- Les étapes déjà réalisées en 2021 sont les suivantes pour les 2 sujets :
  - écriture et analyse du scénario
  - découpage et mise en image
  - traduction du scénario vers le NL
- Ce qui doit encore être réalisé en 2022 pour les 2 sujets :
  - validation des animations
  - enregistrement et validation des voix
  - finalisation de la version NL

## Communication et sensibilisation patients

**La Semaine e-santé** est un moment incontournable dans l'année pour communiquer autour du partage de données de santé auprès des patients – et auprès des professionnels de la santé qui sont une cible relai importante.

Cette année notre objectif principal était d'inciter les patients à se connecter au portail du Réseau Santé Bruxellois (espace privé patient) et l'objectif secondaire était d'inciter les citoyens en incapacité de se connecter au portail à en savoir plus en consultant les pages d'informations accessibles à tous sur notre site web.

6

Malgré des imprévus comme la résurgence de la crise sanitaire COVID qui nous a amenés à annuler notre présence terrain et des retards sur la plateforme Facebook pour nos publicités en ligne, notre campagne Facebook a touché plus d'une personne sur deux de notre cible et les chiffres de connexions à notre portail patient ont augmenté de 40% entre octobre et décembre 2021 (la semaine e-santé a eu lieu du 22 au 27 novembre 2021).

**Le site Internet du Réseau Santé Bruxellois**, plus qu'une simple vitrine, enregistre d'excellentes performances cette année : 510 387 visiteurs uniques sont venus sur le site et ont vu près de 1 370 000 pages. (Voir annexe : rapport statistiques site Internet 2021).

Le Réseau Santé Wallon a souhaité obtenir une copie personnalisée de ce site Internet pour remplacer leur site devenu obsolète. Pas encore en ligne en date de mars 2022, cette copie a néanmoins été facturée et nous a permis de générer une recette en 2021.

Nous obtenons d'excellents résultats avec **nos newsletters** au vu des moyennes généralement observées en matière d'emailing. Sur les 15 newsletters envoyées en 2021, le taux de clics moyen est de 6.28% - alors que le taux de clics moyen d'emails en 2020 était de 1.5% dans le secteur de la santé - ce qui démontre la pertinence de nos infos et l'efficacité de nos call to action. Et notre taux de performance (ouverture de l'email) est de 38.7% -le taux d'ouverture moyen en 2020 est de 25.85% dans le secteur de la santé – ce qui démontre la qualité et l'engagement de nos contacts intéressés par les sujets abordés. Avec toujours plus de professionnels de la santé qui s'y abonnent (+49% d'inscriptions en 2021), nos newsletters sont assurément un outil utile et apprécié par nos cibles et nous permettent d'informer correctement et en temps utile notre cible au sujet des évolutions dans le domaine du partage de données de santé.

Cette année 2021 ayant fortement été marquée par la **pandémie COVID-19**, nous nous sommes efforcés d'aider patients et professionnels à trouver les informations utiles et d'accéder aux outils proposés en appui.

Nous avons donné la possibilité aux patients d'imprimer, via le portail sécurisé du Réseau Santé Bruxellois, leurs **résultats de test PCR** et leurs **données de vaccination** avant la mise en place du certificat européen le 16 juin 2021. Nous les avons guidés grâce à notre site Internet au travers de pages spécifiques (Test, Vaccination, Certificat). Nous avons également tenu un **helpdesk** qui a été fort sollicité par ces questions.

Nous avons aussi apporté un support tout au long de l'année aux professionnels de la santé en matière d'enregistrement de la vaccination Covid-19 dans Vaccinnet (support helpdesk et mise à disposition du matériel de formation prévu par Vaccinnet).

### 3.7. MISSION 5 : Le Projet Européen « Connecting Europe Facilities » (CEF)

En 2016, Abrumet avait reçu le mandat de gérer le projet CEF, uniquement pour le Patient Summary, pour une durée de 4 ans pour la phase préparatoire au lancement en production du service.

Le 19 octobre 2020, nous avons envoyé une lettre à la Commission européenne les informant que nous rencontrons plusieurs problèmes avec la mise en œuvre du projet CEF, suite à une gouvernance difficile avec les autres entités fédérales concernées. Nous avons mis le projet en suspens pendant un an. Cependant, aucune clarification n'a été obtenue sur le mandat d'Abrumet en juin 2021, en partie à cause de la pandémie.

7

Après validation par le CA d'Abrumet, lors de la réunion du CIM du 22 octobre 2021, il a été décidé que le projet serait repris par l'INAMI. En attendant le rapport de l'IMC, nous avons envoyé à la Commission un courrier pour résilier notre convention de subvention pour cause de force majeure.

La Commission européenne attendait la confirmation de l'INAMI quant à la reprise du projet, et l'utilisation ou non du solde de subside octroyé à Abrumet pour accomplir cette mission.

Le 25 janvier 2022, une réunion de transfert a eu lieu avec l'INAMI et les parties prenantes concernées. Malheureusement, nous attendons toujours la confirmation officielle de l'INAMI. Une lettre a été envoyée en avril 2022 par notre avocat à Mike Daubie, afin d'éviter qu'une éventuelle pénalité de la part de la Commission nous soit portée en compte, malgré notre bon suivi.

### 3.8. Conclusions

Nous concluons sur une année 2021 qui nous a permis de réaliser les programmes prévus, tout en obtenant un solde positif de 20.181EUR.

Suite aux échanges qui ont eu lieu avec la COCOM après clôture et justification de l'année précédente, nous savons désormais que ce solde positif sera attribué conformément au quota de cofinancement prévu à l'entame des programmes. Même si à l'heure de clôturer ce rapport, nous n'en avons pas encore eu confirmation officielle par écrit, ni de la méthode exacte de calcul, en faisant le prorata d'un budget théorique de fonctionnement en équilibre (subside de fonctionnement annuel / fonds propres constitués par les primes télématiques hospitalières), ce solde pourra être affecté de la façon suivante :

- mise en réserve de 3.694 EUR
- diminution du subside total octroyé par la COCOM de 16.583 EUR

Nous terminons également l'année sur un renforcement de nos missions et du budget disponible, pour les années à venir, puisque nous avons obtenu une nouvelle enveloppe de subsides pour une nouvelle mission (la mise à disposition et le partage de données de vaccination) et la confirmation et la poursuite de la conversion de nos infrastructures pour opérer selon le standard FHIR.

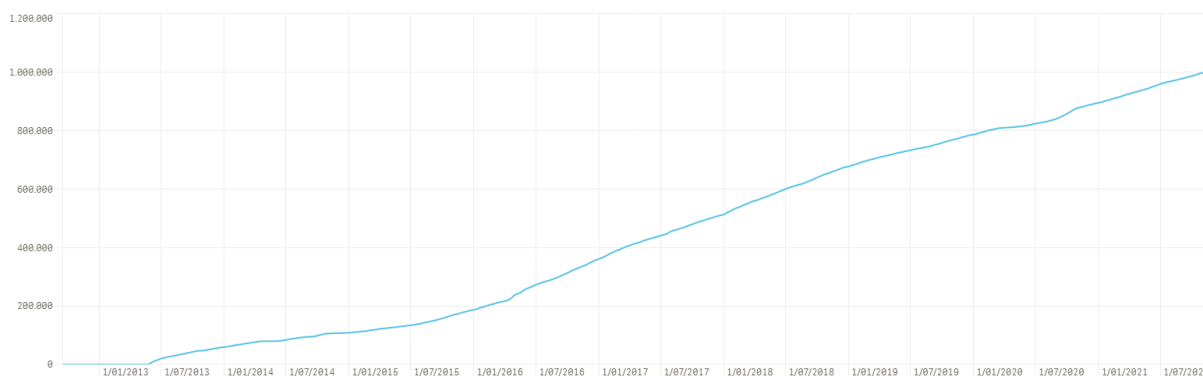
Outre la confiance que cela témoigne de la part du Cabinet du Ministre en charge de la santé en Région Bruxelloise et de la COCOM vis-à-vis d'Abrumet, cela nous donnera une nouvelle aisance sur le plan financier puisque cette enveloppe de subsides pourra être prolongée sur plusieurs années, comme ce fut le cas pour le subside de mise en place de Brusafe+.

## 4 Statistiques

Vous trouverez dans cette section une actualisation de nos statistiques à **fin décembre 2021**

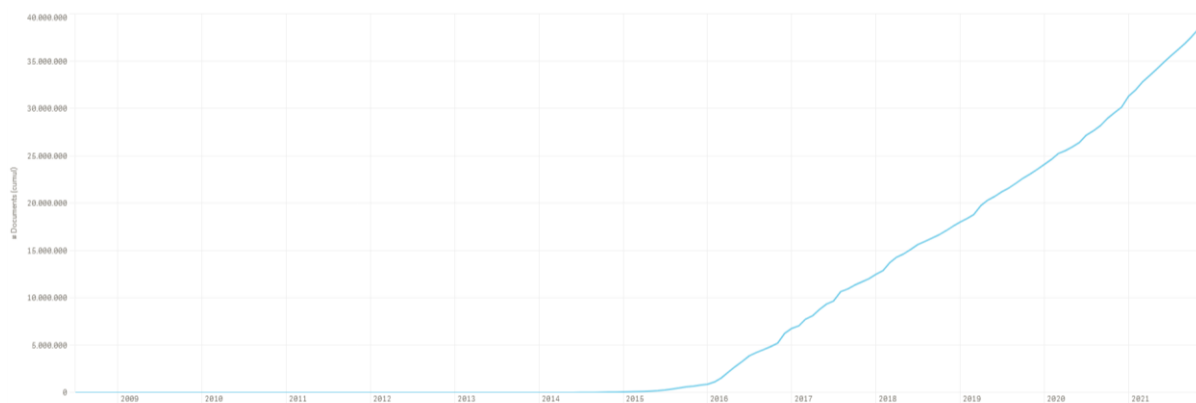
### Nombre de patients Bruxellois ayant donné leur consentement au partage de données santé

8



Au 31 décembre 2021, nous comptons **1 016 910** patients bruxellois ayant donné leur consentement au partage de leurs données de santé.

### Nombre total de documents publiés sur le Réseau Santé Bruxellois



**Au total, 39 849 798** documents ont été publiés sur le Réseau Santé Bruxellois au 31/12/2021.

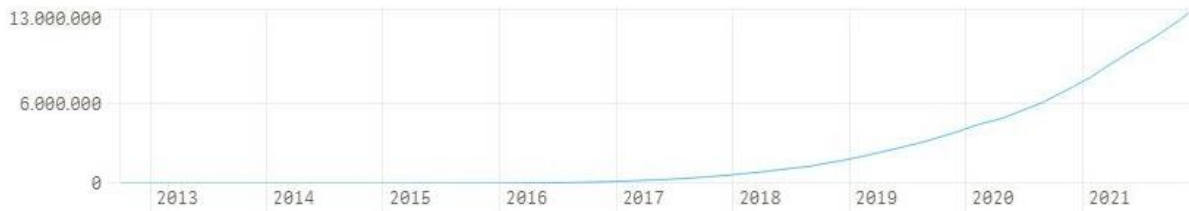
Depuis le début de l'activité des réseaux de santé en Belgique (en 2014), près 40 millions de documents ont été publiés sur le Réseau Santé Bruxellois dont

- 316 884 documents en 2016
- 9 869 744 documents en 2017
- 8 064 900 documents en 2018
- 10 198 413 documents en 2019
- 15 591 428 documents en 2020

– 9 752 077 documents en 2021

## Evolution des consultations sur le Réseau Santé Bruxellois

Le graphique ci-dessous illustre l'augmentation des consultations totales au fil des années :



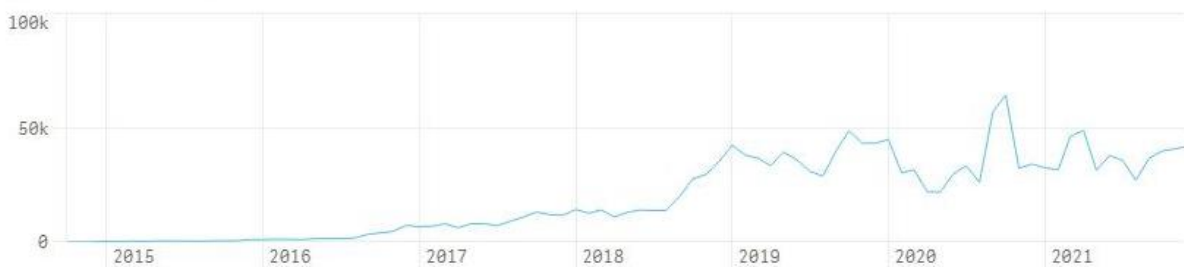
9

**12 803 822** consultations totales au 31/12/2021 (du début de l'activité d'Abrumet au 31 décembre 2021).

En 2021 spécifiquement, sur un total de 5.568.069 consultations, **2 225 459** consultations ont été effectuées par les **médecins généralistes soit 40%**.

On notera également 87.552 consultations de SUMEHR en 2021, contre 64.297 en 2020, ce qui représente une croissance de plus de 36%. De quoi souligner l'importance de mettre un SUMEHR à disposition pour un maximum de patients : les efforts illustrés ci-dessous sont payants !

## Evolution du nombre de SUMEHRs disponibles

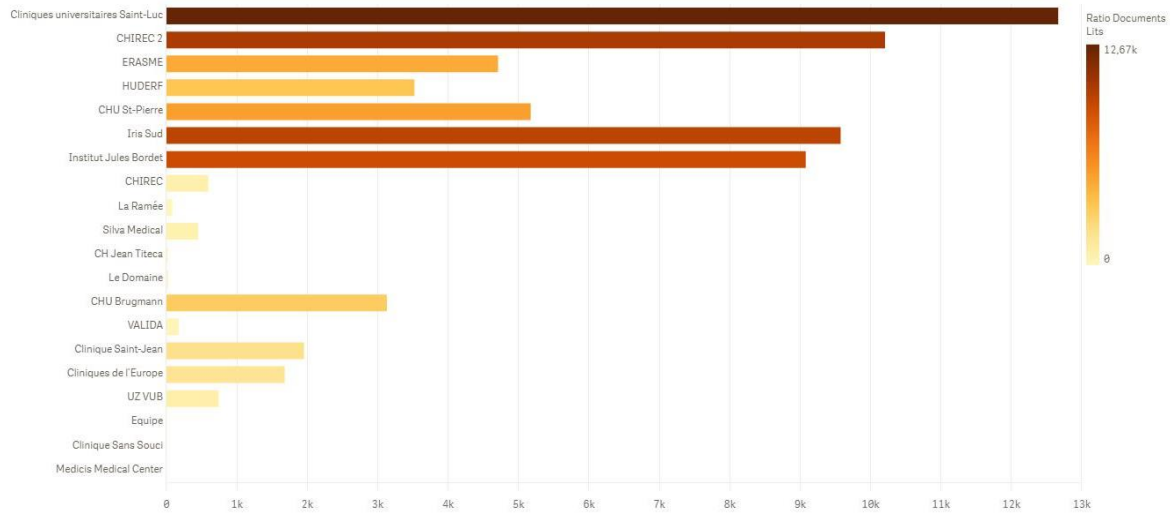


Le graphique ci-dessus montre l'évolution des publications (créations ou mises à jour) des Sumehrs par année. On compte au total **1,72 million de publication de SumEHRs** sur le Réseau Santé Bruxellois (versions comprises).

Par ailleurs, 380 500 patients avaient au moins un Sumehr sur le Réseau Santé Bruxellois au 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2020, 314 600 patients disposaient d'au moins un Sumehr. On constate donc une belle évolution : +21%.

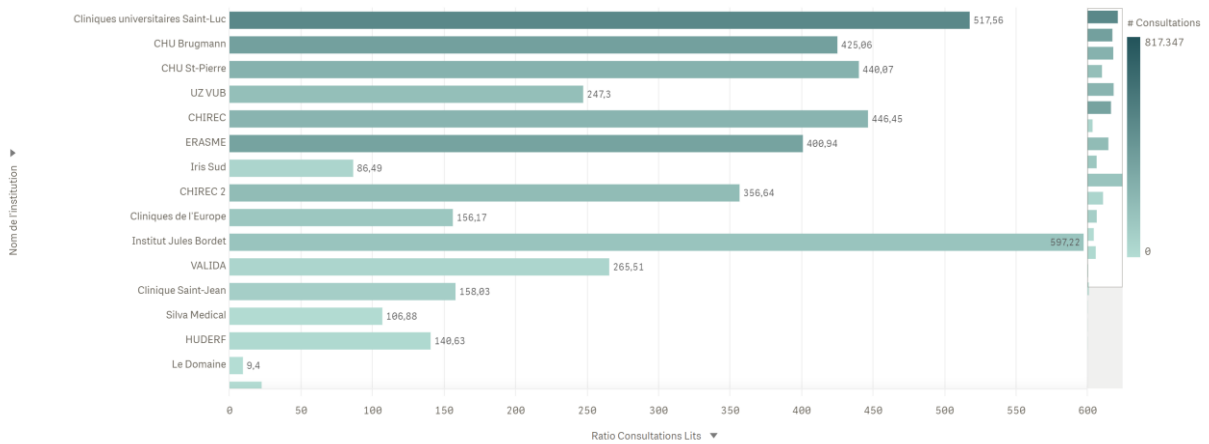
## Publications et consultations de documents par hôpital en fonction du nombre de lits

Nombre total de documents publiés au 31/12/2021 par chaque institution rapporté au nombre de lits :



10

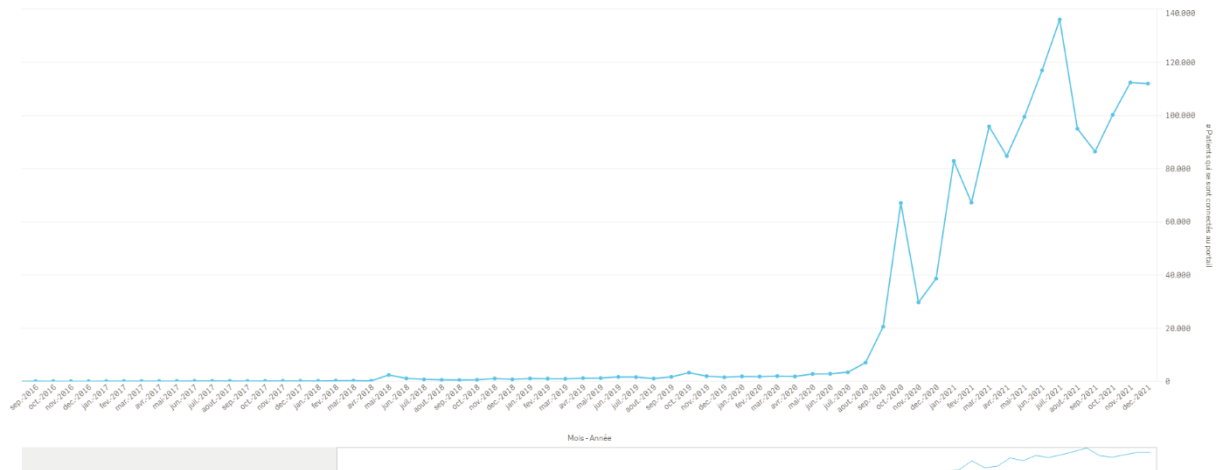
Nombre de consultations effectuées par chaque hôpital sur le Réseau Santé Bruxellois au en 2021, rapporté au nombre de lits





## Evolution du nombre d'utilisateurs du Réseau Santé Bruxellois

# Connexions par Mois - Années



11

## Evolution des publications et consultation par les médecins généralistes

Voici un tableau qui présente le nombre de médecins généralistes et assistants en médecine générale ayant effectué 100 publications et plus, au moins une publication, et pareil au niveau des consultations.

Il s'agit des actions effectuées sur notre coffre-fort Brusafe, quelle que soit la région d'origine de la requête.

	100+ Publications	1+ Publication	100+ Consultations	1+ Consultation
2014	4	29	8	107
2015	51	198	35	388
2016	169	529	240	1411
2017	285	764	875	2779
2018	415	908	1883	4335
2019	348	940	3206	6117
2020	343	1267	4566	7487
2021	371	1427	5889	8588

On peut constater à quel point le nombre de médecins généralistes réellement actifs continue à croître d'année en année.

# LEXIQUE

RSB - BGN	Réseau Santé Bruxellois – Brussels Gezondheidsnetwerk
Hub	Réseau d'échange régional
Metahub	Relie tous les réseaux régionaux afin que les prestataires de soins partout en Belgique puissent consulter les documents de santé d'un patient, quel que soit l'endroit où ils sont stockés
Brusafe	Coffre-fort bruxellois qui permet le partage électronique et sécurisé des informations de santé des patients
User-friendly	Simple d'utilisation
Serveur XDS	Cross-Enterprise Document Sharing (XDS) est un profil d'interopérabilité qui facilite l'enregistrement, la distribution et l'accès à travers les entreprises de santé des dossiers de santé électroniques.
Use case	Cas d'utilisation, manière d'utiliser un système
Mapping	Mise en correspondance
CDA	Clinical Document Architecture
Contact report	Rapport d'une consultation
Patient summary Cross-border sharing	Partage de résumé patient au-delà des frontières
Start-up	Jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance
SISD	Service Intégré de Soins à Domicile
SASB	Service d'Aide aux Seniors bruxellois
CSD	Centrale de soins et services à domicile
CSI	Centre de Santé intégré
MASS	Maison d'accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles
Roadmap	20 points d'actions
GMD	Globaal Medisch Dossier
DMG	Dossier Médical Global
EMD	Elektronisch medisch dossier
SUMEHR	Summarized electronic health record
PHR	Personal Health Record
ICT	Information and communication technologies
DPI	Fichier dossier patient électronique
BMUC	Belgian Meaningful use Criteria
PHR	Patient Health Record
Glem	Groupe local d'évaluation médicale
SSMG	Société Scientifique de Médecine Générale
FAMGB	Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles
TPO	Tiers payant obligatoire
INAMI	Institut National d'assurance Maladie-Invalidité
PAQS	La Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients
AMUB	L'Association des Médecins anciens étudiants de l'ULB
VIDIS	Virtual Integrated Drug information system
Tetrys	Soins intégrés en faveur des malades chroniques
BelRAI	Belgian Resident Assessment Instrument
POC	Proof of concept (démonstration de faisabilité d'une méthode ou idée).
DPO	Data Protection Officer
FHIR	Fast Healthcare Interoperability Resources est un standard décrivant des formats de données et des éléments (appelés « Ressource ») ainsi qu'une interface de programmation applicative (API) pour les échanges des informations médicales. Le standard a été développé par Health Level Seven International (HL7), dédiée au développement de l'interopérabilité des données de santé et la standardisation du protocole d'échanges médicaux.

## *Annexes*

---

Annexe 1 : Budget analytique réalisé à la clôture pour l'année 2021.

Annexe 2 : Rapport statistiques du site web RSB/BGN